

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Les analyses en termes de classes sociales peuvent-elles rendre compte à elles seules de la structure sociale actuelle ?

DOCUMENT 1

Quelques indicateurs sur le niveau de vie* depuis 1996 en France
Montants annuels en euros constants 2014

	1996	2002	2008	2010	2012	2013	2014
Niveau de vie médian	17 280	19 150	20 370	20 200	20 120	20 100	20 150
Niveau de vie moyen	19 610	22 200	23 730	23 820	23 670	23 270	23 270
1 ^{er} décile (D1)	9 190	10 680	11 290	10 970	10 670	10 790	10 770
9 ^e décile (D9)	32 270	36 230	38 140	37 890	38 070	37 380	37 260
Rapport interdécile (D9/D1)	3,5	3,4	3,4	3,5	3,6	3,5	3,5

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : d'après « France, portrait social », INSEE, 2016.

* Le niveau de vie correspond au revenu disponible en tenant compte de la composition du ménage.

DOCUMENT 2

La santé de la population s'est améliorée de façon remarquable au cours des dernières décennies, puisqu'en un siècle, nous avons gagné 30 ans de vie en plus. Néanmoins, cet état de santé moyen recouvre d'importantes disparités. À 35 ans, un cadre supérieur a encore 47 ans à vivre en moyenne, un ouvrier 41 ans : ces six ans de différence représentent plus que les progrès accomplis globalement sur l'espérance de vie en un quart de siècle. À âge égal, la mortalité des personnes sans diplôme est deux fois plus élevée que celle des bacheliers. Quel que soit le critère retenu, revenu, éducation, catégorie sociale, statut d'emploi..., les moins favorisés meurent plus prématurément. Dans cette vie plus courte, ils vivent également plus longtemps avec des maladies ou des incapacités. Ainsi, sur les 47 ans qui restent à vivre, en moyenne, à un homme cadre supérieur de 35 ans, celui-ci peut espérer vivre 34 ans sans aucune incapacité même légère, tandis que pour un ouvrier, ce seront 24 ans sur 41 au total. Pour les femmes, si l'écart d'espérance de vie entre cadres supérieures et ouvrières est deux fois moins important que pour les hommes (3 ans), la différence est plus proche pour l'espérance de vie sans aucune incapacité (8 ans). [...] Les écarts de mortalité entre groupes sociaux s'observent pour la plupart des pathologies. Ils sont particulièrement élevés pour certaines d'entre elles : un homme ouvrier a deux fois et demie plus de chances de mourir d'un AVC avant 65 ans qu'un cadre, un non diplômé 4,4 fois plus de chances de décéder d'un cancer des voies aéro-digestives supérieures qu'un bachelier. Les cancers contribuent, globalement, à 40 % des écarts de mortalité entre les deux niveaux d'éducation, les maladies cardiovasculaires à un tiers. Pour les femmes, ce sont ces dernières qui contribuent le plus à la surmortalité des non diplômées (pour 40 %), devant les cancers.

Source : « Les inégalités de santé », Dominique POLTON, *Cahiers français*, 2015.

DOCUMENT 3

Sentiment d'appartenance à une classe sociale (en %)

« Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? Et, si oui, laquelle ? »

Sentiment d'appartenance	1966	2001	2002	2010	2015
Non	39	46	47	36	35
Total Oui	61	54	53	64	65
La classe bourgeoise	4	2	2	3	1
Les classes dirigeantes	-	-	0	-	0
Les cadres	1	3	3	2	3
Les classes moyennes	13	27	22	38	38
La classe ouvrière	23	9	14	6	6
Les travailleurs, les salariés	3	2	2	1	3
Les paysans, les agriculteurs	3	1	1	1	0
Les commerçants	1	-	1	-	0
Les pauvres	3	1	1	2	3
Autre	8	6	5	10	11

Source : « L'état de l'opinion », TNS-Sofres, 2016.

Note : en raison des arrondis la somme des données d'une même colonne ne correspond pas toujours exactement au « Total Oui ».

DOCUMENT 4

Statut d'emploi et type de contrat selon le sexe et l'âge en 2016 (en %)

	Âge			Sexe		Ensemble
	15 - 24 ans	25 - 49 ans	50 ans ou plus	Femmes	Hommes	
Non-salariés	2,7	10,5	16,9	8,4	15,0	11,8
Salariés	97,3	89,5	83,1	91,6	85,0	88,2
Total	100	100	100	100	100	100
Parmi les salariés :						
- Contrat à durée indéterminée*	44,0	87,5	92,8	85,1	85,4	85,3
- Contrat à durée déterminée	32,1	9,5	5,9	12,3	8,6	10,5
- Apprentis	16,6	0,3	0,0	1,1	2,1	1,6
- Intérim	7,2	2,7	1,2	1,5	3,8	2,7
Total	100	100	100	100	100	100

* Y compris les fonctionnaires.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Source : d'après l'INSEE Première, mai 2017.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Expliquez deux limites de la mesure de la mobilité sociale. (3 points)
2. Vous montrerez l'intérêt de la notion de segmentation du marché du travail pour rendre compte de la spécificité de la relation salariale. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez les inégalités face à la pauvreté qu'il met en évidence.

Taux de pauvreté selon l'âge et le sexe pour un seuil de pauvreté monétaire fixé à 60 % du revenu médian

En %								
Tranche d'âge	2008		2010		2012		2014	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 18 ans	17,3	17,4	19,2	20,0	19,8	19,4	19,1	20,6
18 à 29 ans	15,4	17,9	16,1	19,5	18,7	20,5	18,3	21,2
30 à 49 ans	10,1	12,5	11,2	13,7	11,2	13,8	11,6	14,2
50 à 59 ans	10,3	11,2	11,5	12,0	10,9	11,9	11,8	12,8
60 à 74 ans	7,7	8,2	8,5	9,1	7,5	7,4	7,7	7,0
75 ans et plus	8,8	15,1	8,9	14,1	7,7	11,0	7,0	10,0
Ensemble	12,2	13,8	13,3	15,0	13,4	14,3	13,4	14,7
Personnes pauvres (en milliers)	3 562	4 274	3 921	4 697	3 999	4 540	4 046	4 714

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : INSEE.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que différents mécanismes sont susceptibles d'engendrer des crises économiques.

DOCUMENT 1

Évolution d'indicateurs économiques, aux États-Unis, en France et au Japon (en %)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Croissance du PIB réel en %							
États-Unis	- 0,29	- 2,78	2,53	1,60	2,22	1,68	2,37
Japon	- 1,09	- 5,42	4,19	- 0,12	1,50	2,00	0,34
France	0,20	- 2,94	1,97	2,08	0,18	0,58	0,95
Taux de chômage, en %							
États-Unis	5,80	9,30	9,60	8,90	8,10	7,40	6,20
Japon	4,00	5,10	5,10	4,52	4,30	4,00	3,60
France	7,48	9,15	9,30	9,25	9,81	10,35	10,31
Taux d'inflation, en %							
États-Unis	1,96	0,76	1,22	2,06	1,84	1,62	1,79
Japon	- 0,98	- 0,61	- 1,90	- 1,67	- 0,76	- 0,33	1,75
France	2,38	0,10	1,08	0,94	1,16	0,78	0,58
Dettes publiques en % du PIB							
États-Unis	64,03	76,32	85,60	90,18	94,40	96,61	97,11
Japon	139,80	158,42	161,60	177,49	185,12	187,42	193,43
France	64,90	73,84	76,48	79,71	89,00	89,79	97,67
FBCF*, variation annuelle en %							
États-Unis	- 4,84	- 13,07	1,12	3,70	6,27	3,05	4,24
Japon	- 3,79	- 9,74	- 1,59	1,66	3,54	4,93	2,88
France	0,85	- 9,07	2,08	2,07	0,23	- 0,81	- 0,34

Source : Banque Mondiale, 2017.

* FBCF : Formation Brute de Capital Fixe. Il s'agit des dépenses d'investissement réalisées par les agents économiques. C'est une mesure de l'investissement.

DOCUMENT 2

L'économie est constamment affectée par des chocs sur la demande globale, sur l'offre globale, ou sur les deux. Ces chocs peuvent provenir de changements dans la consommation venant d'une modification de la confiance des consommateurs, de changements dans l'investissement, de changements dans les choix de portefeuilles*, de changements dans la productivité du travail, etc. Ils peuvent également venir de changements dans la politique : l'introduction d'un nouvel impôt, un nouveau programme d'investissement dans les infrastructures, la décision de la banque centrale de combattre l'inflation par une politique monétaire stricte.

Chaque choc a des effets dynamiques sur la production et ses composantes. Ces effets sont appelés mécanismes de propagation du choc. Les mécanismes de propagation sont différents selon les divers chocs. Les effets sur l'activité peuvent être plus importants au début, puis décroître au cours du temps, voire disparaître. Certains chocs ont des effets même à long terme. C'est le cas de tous les chocs qui ont un effet permanent sur l'offre globale, comme une hausse persistante du prix du pétrole.

Les fluctuations de la production sont dues à l'apparition constante de nouveaux chocs dont chacun a son propre mécanisme de propagation. De temps en temps, les chocs sont tellement mauvais ou se combinent tellement mal qu'ils engendrent une récession. Ainsi, aux États-Unis, les deux récessions des années 1970 étaient dues à la hausse du prix du pétrole ; la crise du début des années 1980 était due à un changement brutal de la politique monétaire ; la crise du début des années 1990 était due avant tout à une baisse de la confiance des ménages. Ce que l'on appelle les fluctuations économiques correspond au résultat de ces chocs et de leurs effets dynamiques sur la production.

Source : *Macroéconomie*, Olivier BLANCHARD et Daniel COHEN, 2009.

* Les choix de portefeuilles correspondent ici à l'affectation de l'épargne financière.

DOCUMENT 3

Crédits aux entreprises en France, de 1994 à 2017
(taux de variation annuel, en %)



Source : Banque de France, 2017.